

Fondamentaux des marchés publics

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Connaître l'essentiel de la réglementation relative aux marchés publics afin de participer à la procédure d'achat en toute sécurité juridique, de l'expression du besoin à la notification du marché



Public Visé

Non-praticiens des marchés publics ou praticiens occasionnels souhaitant acquérir des connaissances juridiques pour mieux appréhender les enjeux des marchés publics • Agents publics • Architectes et bureaux d'étude.



Pré Requis

- Aucun, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions essentielles de la réglementation des marchés publics

Maîtriser les règles de base d'une procédure

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Illustrations par des exemples, des cas pratiques
- La démarche du formateur insiste sur la mise en pratique professionnelle
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formateur spécialiste des marchés publics

Parcours pédagogique

• Enjeux des marchés publics dans les collectivités et établissements publics (juridiques, économiques, organisationnels)

• Cadre général de la réglementation applicable aux marchés publics :

- Nouveaux textes en vigueur : **Code de la commande publique** et autres sources juridiques applicables
- Acteurs de la commande publique
- Définition d'un marché public, distinction avec les autres contrats de commande publique et prestations hors champ d'application
- Grands principes de la commande publique : liberté d'accès des entreprises, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures et efficacité de la commande publique

• Détermination du besoin et la formalisation du marché :

- Analyse et la définition du besoin, la connaissance du marché fournisseur (sourcing...)
- Acheter seul ou groupés : les groupements de commande et les centrales d'achats
- Nature du marché et ses conséquences sur les CCAG applicables
- Forme des marchés : ordinaires ou fractionnés (accords-cadres et marchés à tranches)
- Durée et les reconductions (expresses ou tacites)
- Prix : forfaitaires et unitaires
- Allotissement : une obligation posée par les textes et des exceptions
- Pièces du marché

• Choix de la procédure applicable

- Calcul des seuils de procédures applicables pour les fournitures, services et travaux
- Procédures de marchés publics : MAPA, marchés de services réservés, marchés spécifiques, appels d'offres, procédures négociées, dialogue compétitif, conception-réalisation, concours

• Déroulement de la procédure

- Préparation et lancement de la consultation : le règlement de la consultation, la publicité, la dématérialisation
- Sélection des candidatures et des offres : évaluation des capacités des candidats, critères de sélection des offres, focus sur la commande publique durable
- Analyse des candidatures et des offres et le choix du titulaire : demandes de précisions, offres irrégulières, offres anormalement basses, analyse des variantes, négociations
- Attribution du marché et la fin de procédure (information des candidats non retenus)
- Contrôle des marchés et la notification

- Autres formalités à accomplir (archivage...)

• **Risques contentieux en matière de marchés publics**

- Contentieux administratif
- Risque pénal

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

14.00 Heures
2 Jours

De 4 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : 1 180.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 100.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org